



République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abdelhamid Ben Badis - Mostaganem-

Faculté de droit et de sciences politiques

En coopération avec le Laboratoire de Droit du Travail et de l'Emploi

Sous la supervision de monsieur le recteur de l'université Pr.Boudrrah Brahim

Nous organisons le séminaire national virtuel/à distance intitulé :

**Le cadre législatif de la lutte contre la cybercriminalité à l'ère de la
révolution numérique : réalité et défis**

Via la méthode de conférence à distance : Google Meet

Le 05 Mai 2025

Superviseur général du séminaire : Prof. Dr. Feninekh Abdelkader, Doyen de la Faculté de

Droit et de Sciences Politiques

Coordinateur Général du séminaire : Prof. Dr. Ben Azzouz Bensaber, Directeur du

Laboratoire de Droit du Travail et de l'Emploi

Président du séminaire national : Dr Berrabah Houda

Comité Scientifique :

- Président du Comité Scientifique : Dr. Berrabah Houda

- Membres du comité scientifique :

1- les membres au sein de la faculté :

- Prof. Dr Feninekh Abdelkader/ prof. Dr Ben azzouz Bensaber/ prof. dr Belabdoun Aoued/ prof. Dr Zahdour Kaouter/ prof. Dr Abassa Taher/ prof. Dr Hamida Nadia/ prof. Dr Mamouni Fatima zahra/ prof. Dr Hitala Maamar/ prof. Dr Meziane Mohamed El Amine/ prof. Dr Gammari Nedra/ prof. Dr Boussahba Eldjilali/ prof. Dr Ben Salem Kamel/ prof. Dr Hamidi fatima/ prof. Dr Laimeche Ghezala/ prof. Dr Hamiche Yamina/ prof. Dr Bengo Amel/ prof. Dr Bouizem Aicha/ prof. Dr Benkanich Otmane/ prof. Dr Doubi Bounoua Djamel/ prof. Dr Fergag Maamar/ prof. Dr Bassem Chihab/ prof. Dr Benadida Nabil / prof. Dr Mecherfi Abdelkader/ prof. Dr Benbadra Affif/ prof. Dr Mechouet Halima/ prof. Dr Benour Souad/ prof. Dr Mohamed Karim Noreddine/ prof. dr Bouker Rachida/ Dr Ouafi Hadja/ Dr Merabet Habiba/ Dr Latroche Amina/ Dr Laouar Rym/ Dr Benazzouz Sarah/ Dr Mezioud Besaifi/ Dr Benaouli Ali/ Dr Bahri Oum EL Kheir/ Dr Allag Naouel/ Dr Hassaine Mohamed/ Dr Benabbou Afif/ Dr Aoun Fatima/ Dr kharaz Halima/ Dr koibiche Boumediene/ Dr Bellabna Mohamed/ Dr Bouzid Khaled/ Dr Rahoui Fouad/ Dr Zighem Elkacem./ DR Gaid Hafida.

2- les membres en dehors de la faculté :

Prof. Dr. Belkheir Hind (Université d'Oran 2) / Prof. Dr. Zaanoun Fatiha (Université d'Oran 2) / Prof. Dr. Edda Jalloul Sofiane (Université d'Oran 2) / Prof. Dr Chayeb Soria (Université de Sidi Bel Abbès) / Dr. Ait Omar Ghania (Université d'Alger 3) / Dr. Marouan Nassima (Université d'Oran 2) / Dr. Shanaa Amina (Université Souk Ahras) / Dr. Cheikh Mohamed Zakaria (Centre universitaire de Maghnia) / Dr. Mihoub Youssef (Centre Universitaire Bayedh) / Dr. Nassri Farouk (Université d'Oran 2) / Dr. Dahmani Rabah (Université d'Oran 2) / Dr. Taher Fatima (Université d'Oran 2) / Dr. Corosso Abdelkader (Université d'Oran 2).

Comité d'organisation :

-Président du Comité d'organisation : Dr Merabet Habiba

- Membres du Comité d'organisation:

Prof. Dr. Hamidi Fatima / prof. Dr. Bouizem Aisha/ prof. Dr Benadida Nabil/ Dr Ouafi Hadja/ Dr Belamri Wassila/ Dr Allag Naouel/ Dr Berrabah Houda/ Dr Latroche Amina/ Dr Laouer Rym/ Dr Benazzouz Sarah/ Dr Mezioud Besaifi/ Dr. Merouane Nassima/ Dr Koibiche Boumediene/ Dr. Medjber Fatha/ Dr Benstaali Djamil/ Dr Boukhedmi Fadia/ Dr Bensaddik Fatiha/ Dr Zerifi Mohamed/ Dr. Zaoui Abdul Latif/ Dr. Bouazza Nadia/ Dr. Mehidi Naouel/ Dr Alal Belahrach/ Dr Missoum Fadila/ Dr Kharaz Halima/ Dr Bahri Oum Elkheir/ dr Belhamzi Fahima

Introduction :

À l'ère de la technologie moderne, l'environnement numérique est devenu partie intégrante de notre vie quotidienne, car nous utilisons Internet et les technologies modernes pour la communication, l'éducation, le commerce et le divertissement... Avec la dépendance croissante à l'égard de cet environnement, les risques qui y sont associés ont également augmenté, le plus important étant le développement de la cybercriminalité. Les cybercriminalités sont des activités illégales qui se déroulent sur Internet ou à l'aide de systèmes numériques et couvrent un large éventail d'actes criminels tels que le piratage informatique, la fraude électronique, la propagation de logiciels malveillants, le vol de données, les menaces électroniques, etc. Le danger de ces activités ne se limite pas aux seuls individus, mais inclut également les institutions, les entreprises et les pays..., étant donné que l'environnement numérique est un terrain fertile de nombreuses activités illégales qui sont dues à la facilité d'accès aux informations et aux systèmes, ainsi qu'à la difficulté de traquer les criminels au-delà des frontières géographiques, ce qui pose des défis majeurs en termes de cybersécurité, de protection de la vie privée et d'application de la loi.

L'augmentation significative du taux de cybercriminalité et leur propagation dans les environnements numériques à l'ère actuelle ont nécessité que les pays adoptent une législation juridique et des mesures de sécurité et de prévention claires et efficaces pour les combattre, réglementer l'utilisation d'Internet et le protéger de toutes les utilisations illégales.

En réponse à ce défi, la plupart des pays et organisations du monde, y compris l'Algérie, ont pris des mesures juridiques importantes pour suivre le développement rapide de l'émergence et de la propagation de ce type de criminalité. Un ensemble de lois et de législations ont été approuvées aux niveaux local et international visant à protéger les systèmes numériques et les informations personnelles. En plus de développer de multiples stratégies de sécurité qui incluent des mesures préventives dans le but de réduire la possibilité que ces délits se produisent, en plus des mesures de sécurité pour faire face efficacement aux attaques électroniques si elles se produisent, en plus de conclure et d'adhérer à un groupe de traités et d'accords internationaux visant à lutter contre les délits électroniques, compte tenu de leur nature qui peut en faire des délits transfrontaliers en présence d'un environnement numérique qui le permet.

Malgré tous les efforts déployés aux niveaux local et international pour lutter contre la cybercriminalité à l'ère de la transformation numérique, la réalité révèle l'existence de nombreux défis qui empêchent la législation d'atteindre son objectif d'élimination, notamment avec le progrès rapide et continu de la technologie et des méthodes criminelles et leur rapidité d'adaptation aux systèmes juridiques, qui facilitent la réalisation des attaques et des délits des criminels.

Problématique :

Quels sont les types de législations et de lois locales et internationales visant à lutter contre la cybercriminalité ? Dans quelle mesure est-il efficace pour atteindre l'objectif souhaité ? Quels sont les défis et les difficultés auxquels peut être confrontée la lutte contre la cybercriminalité à la lumière de la numérisation moderne ?

Objectifs du colloque :

A travers ce forum, nous cherchons à réaliser les objectifs suivants :

- Étudier la criminalité électronique dans un environnement numérique complexe et changeant, afin de comprendre la nature de ces menaces devenues aujourd'hui un danger.
- Identifier les systèmes juridiques locaux et internationaux les plus importants pour lutter contre la cybercriminalité et leur compatibilité avec les évolutions de la technologie moderne.
- Identifier les défis les plus importants auxquels sont confrontés les systèmes législatifs dans la lutte contre la cybercriminalité dans l'environnement numérique et proposer des solutions possibles pour les éviter et les réduire.

Axes du colloque :

- **Le premier axe** : Le cadre conceptuel de la cybercriminalité et les raisons de sa propagation.
- **Le deuxième axe** : Le système juridique de lutte contre la cybercriminalité en Algérie.
- **Le troisième axe** : la coopération internationale et la lutte contre la cybercriminalité.
- **Quatrième axe** : Tendances futures de l'environnement numérique pour lutter contre la cybercriminalité.
- **Cinquième axe** : Défis sécuritaires, techniques et juridiques dans la lutte contre la cybercriminalité à la lumière de la transformation numérique.

Condition de participation :

- l'intervention doit être originale et ne doit pas avoir été soumise dans une recherche scientifique antérieure.
- Le sujet de l'intervention doit être en lien avec un des axes du colloque.
- Le nombre de pages de l'intervention ne doit pas être inférieur à 10 pages ni supérieur à 15 pages.
- Envoyer un résumé de 150 mots maximum, joint à une page comprenant le nom et le titre de l'intervenant, l'établissement d'affiliation, le poste et le diplôme académique, l'e-mail personnel ou professionnel, le titre de l'intervention et l'axe auquel elle appartient.
- Les interventions en arabe sont rédigées en police simplifiée arabe dans le texte, taille 14 et taille 12 pour les marges, et en police Times New Roman pour les interventions en langue étrangère, taille 14 dans le texte et taille 12 dans les marges.
- La participation est destinée aux chercheurs et doctorants, à condition que le nombre de participants à une intervention ne dépasse pas un maximum de deux chercheurs.
- Les interventions sont acceptées en arabe, anglais et français.

Dates importantes :

- dernier délai pour envoyer les résumés : 27 avril 2025
- dernier délai pour envoyer les interventions : 01 mai 2025
- date de colloque national : 05 mai 2025.

Adresse mail : Tous les résumés et les interventions doivent être envoyés sur l'adresse mail suivante : Colloquenational3@gmail.com

Lien de colloque :

<https://meet.google.com/osa-nzod-sec?hs=224>

